Tarif particulier Crédit Agricole des Savoie
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 19 décembre 2023. Voir tous les tarifs bancaires

PARTICULIERS

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2024

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Mise à jour au 28 novembre 2023

Les mises à jour sont indiquées par le symbole suivant : ♦

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

DES SAVOIE

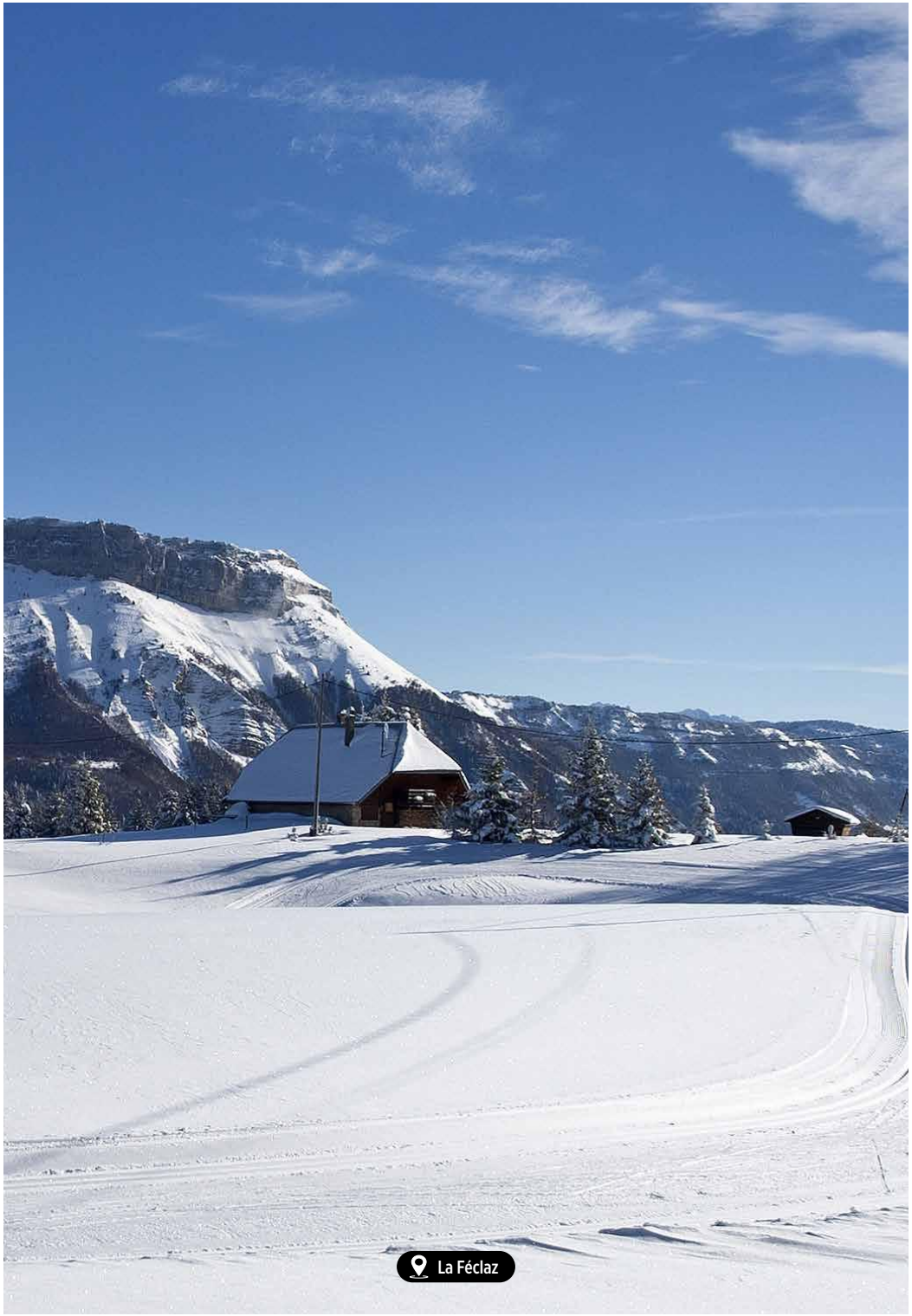

EDITO

Avec ses 64 Caisses Locales, le Crédit Agricole des Savoie est une banque mutualiste ancrée depuis plus d'un siècle sur son territoire.

Attentif à vos attentes et à l'évolution de la société, le Crédit Agricole des Savoie veille à proposer des services au juste prix, en adéquation avec vos besoins et à l'expertise de ses conseillers.

Nous mettons tout en place pour vous faciliter l'accès aux informations et vous aider à gérer au mieux vos comptes de manière autonome ou via nos agences et conseillers à votre disposition.

Pour vos opérations réalisées dans votre espace sécurisé en ligne, nous nous efforçons de maintenir la gratuité de ces services courants.

Nous renforçons et poursuivons également notre accompagnement auprès des clientèles les plus fragiles afin de lutter contre l'exclusion bancaire. La caisse régionale se donne les moyens de détecter les situations financières difficiles, de prévenir le surendettement et d'accompagner ceux qui en ont besoin.

Nous vous proposons de parcourir cette brochure, qui reprend l'ensemble des produits et services mis en place pour répondre à vos attentes avec une tarification transparente et adaptée.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) Crédit Agricole en Ligne	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,83 € / MOIS permettant de recevoir 2 alertes par semaine. soit 33,96 € / AN
Tenue de compte (gratuit pour les détenteurs d'un Compte-Service ou Compte à Composer)	3,30 € / TRIMESTRE soit 13,20 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa Classic	45 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa Classic	44 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'autre Carte	21,50 € / AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 5ÈME RETRAIT / MOIS**
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement SÉCURICOMPTE (par compte)	2 € / MOIS soit 24 € / AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par internet	 4,15 € / VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	 8 € 80 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.
** Cf. spécificités selon les cartes - page 17.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.5

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte P.8

Ouverture, transformation, clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents

Banque à distance P.12

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement P.16

Cartes
Virements
Prélèvements / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services P.22

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Eko
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Offres pour les jeunes P.30

Offre Premium Jeunes
Offre Globe Trotter

Offres pour les frontaliers P.36

Offre Premium Frontalier

Opérations à l'étranger P.38

Le change
Flexigain
Rapatriement automatique des avoirs
Vente à terme frontalier
Frais communs à toutes les opérations internationales
Les chèques
Autres opérations

Irrégularités et incidents P.42

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et crédits P.46

Découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers

Épargne et placements financiers P.50

Épargne bancaire
Placements financiers

Assurances et prévoyance P.56

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien

Succession P.60

Autres services P.62

Protection des particuliers
Magazines

Résoudre un litige P.68

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services.
Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet www.crédit-agricole.fr/ca-des-savoie (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

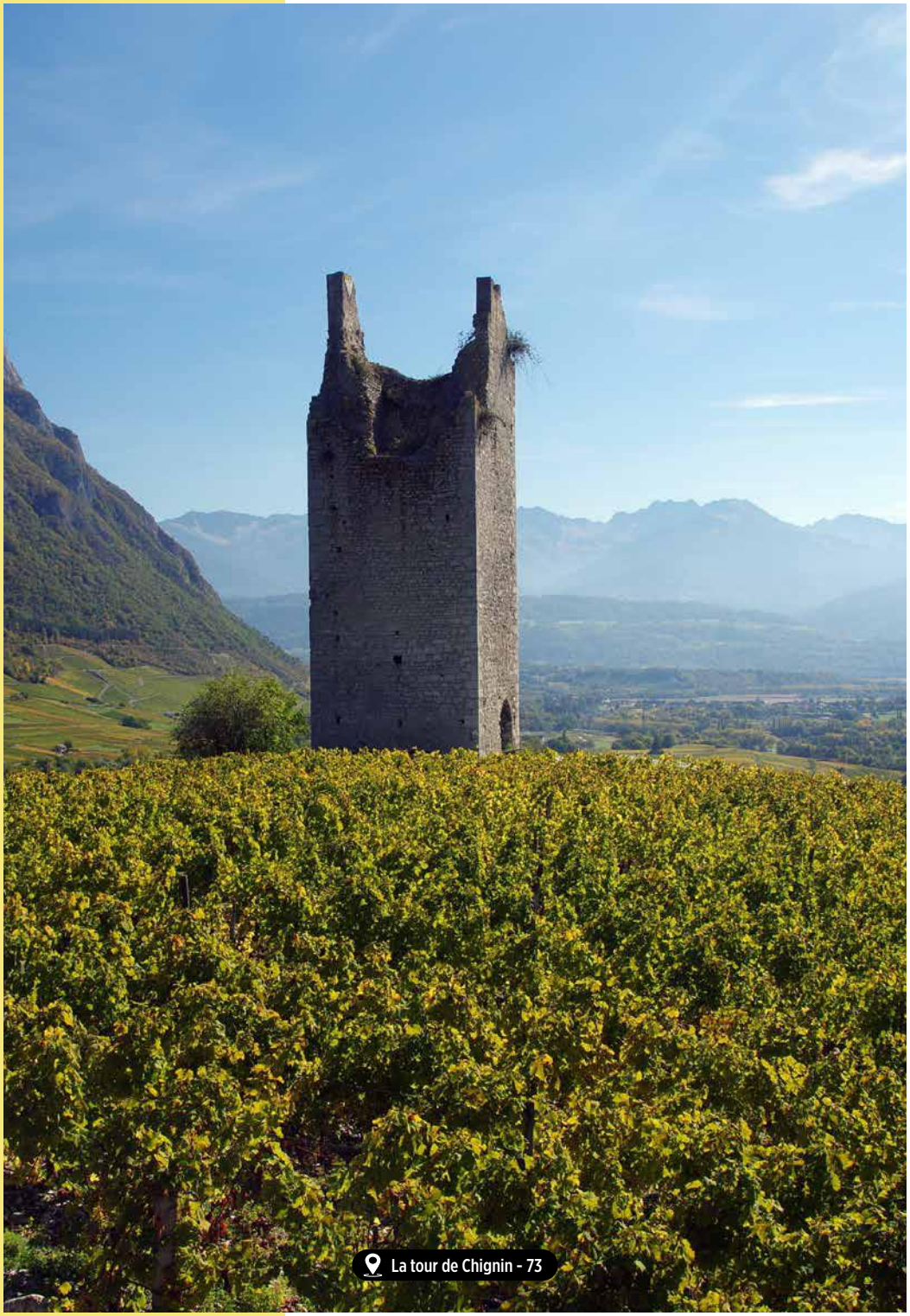

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ▲	GRATUIT
Clôture / transfert de compte de dépôt ▲	GRATUIT
Changement d'adresse ▲	
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	E.relevé[1]
Relevé mensuel ▲ - Original - Duplicata (bis ou ter)	GRATUIT 4 € / MOIS	GRATUIT
Relevé par quinzaine, décadaire - Original / duplicata (bis ou ter)	4 € / MOIS	GRATUIT
Relevé spécifique : un document par compte et par pli		3,90 € / MOIS
Réédition d'un relevé de compte		5,30 € / RELEVÉ 318 € MAXIMUM
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) - trimestriel - semestriel - annuel ♦		7,21 € 10,92 € 18 €
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)		48 €
Relevé de frais sur instruments financiers		GRATUIT

* Gratuit avec le module «Epargne pilotée» Cf. page 28

[1] Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

Infos

▲ **SERVICES BANCAIRES DE BASE :** Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲	3,30 € / TRIMESTRE soit 13,20 € / AN
Frais de gestion de compte inactif[1] ▲	30 € / AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲	GRATUIT

Services en agence

Versement d'espèces ▲	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage[2]	
• Dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole des Savoie (par carte minute) ♦	6 € / RETRAIT À PARTIR DU 3ÈME RETRAIT/AN
• Dans une agence d'autres Caisses Régionales du Crédit Agricole (mise à disposition de fonds)	24 €
Retrait d'espèces en CHF dans les distributeurs automatiques de billets du Crédit Agricole des Savoie	
• Pour les clients	GRATUIT
• Pour les non clients	5 €
Frais de location de coffre-fort	
• Location à l'année	DE 100 € À 308 €
Taille 100 à 165 cm	100 € / AN
Taille 200 à 240 cm	123 € / AN
Taille 300 à 330 cm	196 € / AN
Taille 460 à 480 cm	201 € / AN
Taille 600 à 680 cm	308 € / AN
• Location au mois	FORFAIT 41 € / MOIS
Etablissement d'attestations diverses	25,56 €
Frais d'envoi par lettre recommandée à la demande du client	21,75 €

Frais de recherche de documents

Chèque émis, pièce de caisse, remise de chèque, dossier de crédit, autre document (hors relevés de compte)	29 € / DOCUMENT

[1] Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
[2] Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole des Savoie ou dans une agence d'une autre Caisse Régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.

Village d'Apremont et le Mont Granier - 73

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à internet

Internet et téléphonie mobile

Service de banque à distance par internet Crédit Agricole en Ligne (Accès Libre) Service de banque à distance par internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par internet ▲ Crédit Agricole en Ligne (Accès Préférences) Services inclus dans Accès Libre + virements externes SEPA	GRATUIT
Service de banque à distance par internet - service de bourse en ligne	
Invest Store Initial	GRATUIT
Invest Store Intégral	
• À partir de 12 ordres par an	GRATUIT
• Moins de 12 ordres par an	96 €
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 31, rubrique placements financiers	
Service d'agrégation de comptes[1] Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT
Réédition Code CAEL par courrier, à partir du 2e envoi[4] **par an**	1 €

Ces services de banque à distance par internet sont accessibles depuis :

• Le site internet

www.crédit-agricole.fr/ca-des-savoie — TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS — GRATUIT

• Nos applications mobiles
- **Ma Banque**
- **Paiement Mobile** dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
  - Paylib sans contact [2]
  - Paylib entre amis [3]

GRATUIT

Téléphone

Centre de Relation Clients 04 50 68 73 74
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 16h. — COÛT D'UN APPEL LOCAL

[1] Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.
[2] Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.
[3] Service permettant d'effectuer un virement entre particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.
[4] Uniquement pour les clients majeurs.

Infos

L'APPLI MA BANQUE VOUS PERMET :

- de gérer vos opérations du quotidien
- consulter vos comptes, réaliser vos virements, éditez vos RIB, gérer vos plafonds de carte...
- d'utiliser SécuriPass, pour sécuriser vos opérations en ligne : achat en ligne, ajout d'IBAN, identification par le conseiller, signature de contrats, réinitialisation de votre mot de passe.
- d'accéder directement à votre messagerie et à la prise de rendez-vous
- de bloquer votre carte momentanément, en utilisant la fonctionnalité « verrouillage temporaire » lorsque vous pensez avoir égaré votre carte et réactivez-là dès que vous l'avez retrouvé !

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS*

Mini-relevés	2,83 € FORFAIT / MOIS
Nombre de SMS inclus	2 / SEMAINE
Alerte Fil Mobile (mini relevés à l'unité)	2,21 € / ALERTE
Alerte écopage (mensuelle) **Alerte solde disponible (hebdomadaire)** **Alerte souplesse du découvert** **Alerte essentielle** mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,34 € / ALERTE
Alerte temps réel de gestion **Alerte achat à distance** **Alerte essentielle (mensuelle)** - solde débiteur	0,76 € / ALERTE
Alerte Découvert (SMS solde débiteur et rejet d'opération)	GRATUIT

* 50 % de réduction pour les jeunes entre 18 et 24 ans inclus.

Infos

L'ALERTE DÉCOUVERT permet de régulariser un compte débiteur le jour même et ainsi éviter des frais de commission d'intervention. Le Crédit Agricole des Savoie a mis en place une exonération de la commission d'intervention pour les paiement par carte inférieure à 10 €.

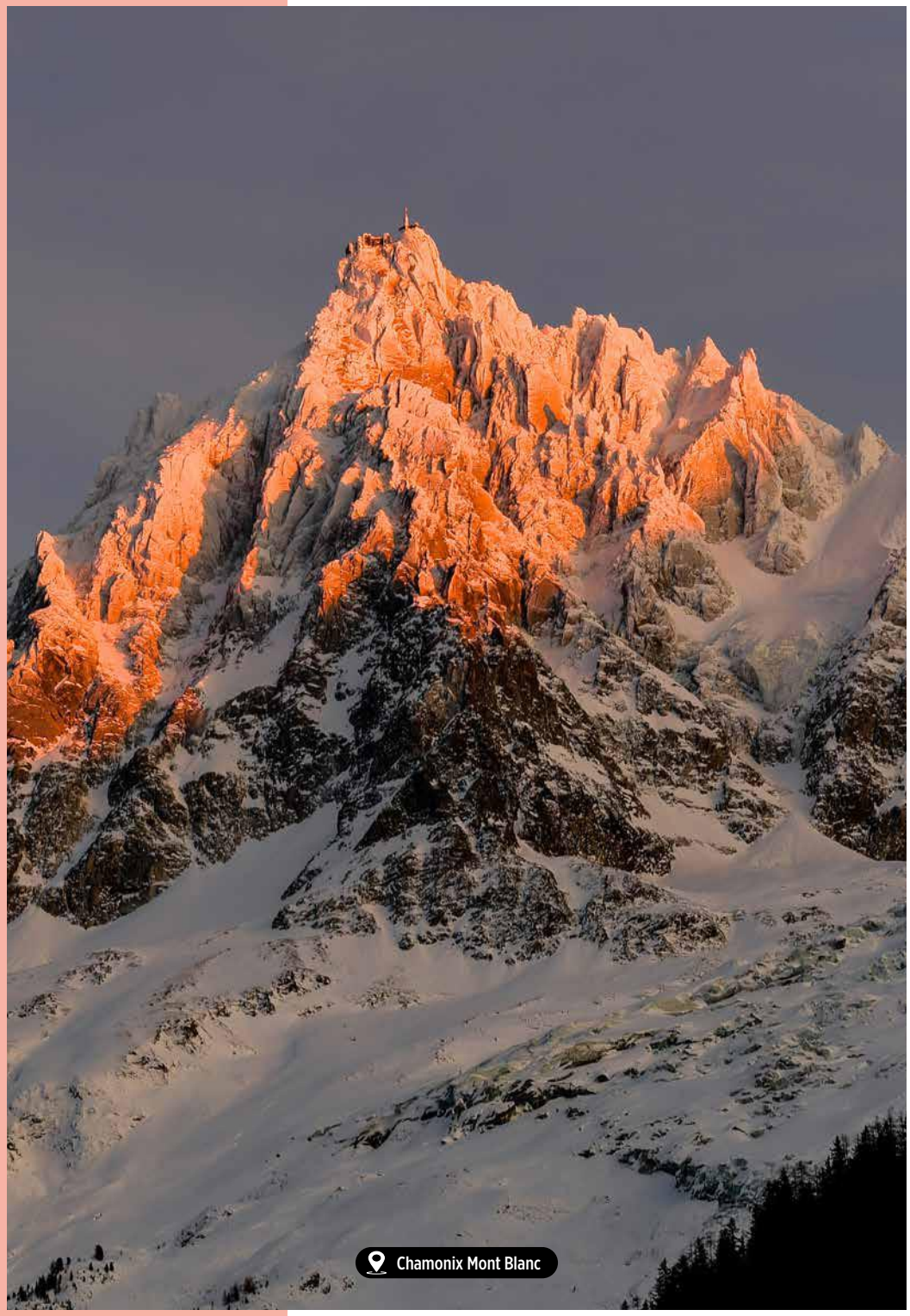

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Type de carte / Nom de la carte	Existe en carte Société-taire	Type paiement	Principaux services	Prix	Carte associé à un crédit renouve-lable	Carte à autori-sation systéma-tique	Retrait en euro dans zone euro ou pays de l'EEE[1], au distributeur d'une autre banque
Carte Libre Service : Agence[2], Caisse Régionale, Majeur Protégé, UDAF		Carte de retrait uniquement		GRATUIT			
L'autre carte		Paiement et retrait Zone EEE à contrôle de solde	Débit immédiat	21,50		x	1 €/retrait dès le 1er retrait
Mastercard		Paiement et retrait international à contrôle de solde	Débit immédiat	38		x	1 €/retrait dès le 1er retrait
Mastercard Eko		Paiement et retrait international à contrôle de solde	Débit immédiat	40		x	1 €/retrait au-delà de 25 retraits/an
Mastercard standard ou Visa Classic ♦	x	Paiement et retrait international	Débit immédiat Débit différé	45 44			1 €/retrait à partir du 5ème retrait/mois
Gold[4] Mastercard Visa premier	x	Paiement et retrait international	Débit immédiat Débit différé	135 131			GRATUIT
World Elite[4] Mastercard Visa Infinite	x	Paiement et retrait international	Débit différé	341			GRATUIT
Mastercard Cartwin[3] ♦		Paiement et retrait international	Paiement comptant, à débit immédiat débit différé	45 44	x		1 €/retrait à partir du 5ème retrait/mois
Gold Mastercard Cartwin[3]		Paiement et retrait international	Paiement comptant, à débit immédiat débit différé	135 131	x		GRATUIT
Cartes plus commercialisées							
Maestro		Paiement et retrait international	Débit immédiat	38		x	1 €/retrait dès le 1er retrait

[1] En euro ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009). EEE : Espace Economique Européen.
[2] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.
[3] La "Cartwin" est une CARTE DE CREDIT, associée a un compte de dépôt et a un credit renouvelable. Elle porte la mention "CARTE DE CREDIT". Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associe ou sur le compte de credit renouvelable. Les paiements réalisés a credit sont débités immédiatement sur le compte de credit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte a débit immédiat : le compte associe est débité au fur et a mesure des paiements,
- carte a débit différé : les paiements sont cumules et prélevés une fois par mois, a date régulière.
Le montant de la cotisation est hors cout du credit.
[4] Carte disponible en option biométrique en Débit Différé à + 24 € / an

Paiement par carte

Paiement par carte en euro[1] dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Autres paiements par carte[2]	
- Frais fixes	0,40 € / OPÉRATION
- Frais variables	2,65 %
- Frais de conversion monétaire[3]	

NB : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro[4] dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	
- du Crédit Agricole	GRATUIT
- d'une autre banque ♦	cf tableau page 17[(4)]

Autres retraits d'espèces par carte dans un distributeur automatique de billets[2]

En euro (hors zone EEE) et en devises (dans et hors zone EEE)	
- Frais fixes	3,70 € / RETRAIT
- Frais variables	2,80 %
- Frais de conversion monétaire[3]	

Retrait d'espèces au guichet d'une banque

En euro (dans l'EEE)	
- Frais fixes	7,05 € / RETRAIT
- Frais variables	1,70 %
- Frais de conversion monétaire[3]	
En devises (dans et hors zone EEE)	
- Frais fixes	7,05 € / RETRAIT
- Frais variables	2,80 %
- Frais de conversion monétaire[3]	

[1] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
[2] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.
[3] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/Tarifs.
[4] Pour les cartes Wow 1€/retrait à partir du 5ème retrait/mois.

Infos

CARTES / COTISATIONS
Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère des 2, dès la 1re année de cotisation. Cartes non éligibles : Mozaïc à contrôle de solde, l'Autre Carte, LSA, LSB, Mozaïc Retrait, Eko.

BONUS COTISATION
0,01€ à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 23), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 23) et les cartes WOW Sociétaires ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

ET SI VOUS PASSIEZ AU DÉBIT DIFFÉRÉ ?
- pour mieux anticiper vos dépenses
- pour les locations de voiture à l'étranger
- pour mieux gérer vos avances de frais professionnels et de santé.

Avec l'application MaBanque vous pouvez suivre en direct votre encours carte.

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé à l'étranger avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client	9,60 €
Envoi de la carte en pli simple	
- En France	1 €
- À l'étranger	1,15 €
Commande de carte en urgence	15,80 €
Commande de carte de dépannage	15,80 €
Réédition du code confidentiel	
- envoi par courrier	10 €
- envoi par SMS	5 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte Gratuit avec l'application Ma Banque, Paiement Mobile ou sur le site internet credit-agricole.fr	8 €
Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	GRATUIT

Virements

Virement SEPA* ▲

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL ▲	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	4,15 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,15 €
VIREMENT SEPA PERMANENT ▲	**Internet**	**Agence**
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,50 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par internet Crédit Agricole En Ligne - Site internet www.credit-agricole.fr	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale	1 €
Via Paylib entre amis - Application Ma Carte	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 67) :
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Croatie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	12 €
Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	12 €

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change. Pour le détail, se reporter au thème «Opérations à l'étranger» **p.38**.

Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL cf p.40	
Frais par virement • Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale • Vers un compte d'une autre banque	COMMISSION DE TRANSFERT + COMMISSION DE CHANGE si en devises depuis un compte en euros + FRAIS OUR
EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT cf p.40	
• **Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent** • **Frais par virement non SEPA permanent** - Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale - Vers un compte d'une autre banque	COMMISSION DE TRANSFERT + COMMISSION DE CHANGE si en devises depuis un compte en euros + FRAIS OUR

Frais de banque étrangère (Frais OUR)*

Frais réclamés par la banque étrangère si l'émetteur demande à les payer

Réception d'un virement non SEPA ▲	cf p.40
Frais par virement	COMMISSION DE RAPATRIEMENT + COMMISSION DE CHANGE

Prélèvements / TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ▲	GRATUIT

*• Frais Share (Les frais sont partagés entre émetteur et bénéficiaire), obligatoire dans l'espace économique européen :
Frais de la banque émettrice sont pris en charge par celui qui envoie les fonds.
Frais des banques intermédiaires seront déduits du montant et donc à la charge du bénéficiaire.
• Frais OUR (Frais de Banques étrangères.Tous les frais sont à la charge de l'émetteur) : L'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais. Il s'assure ainsi que le bénéficiaire reçoit l'intégralité du paiement.
• Frais Ben (Tous les frais sont à la charge du bénéficiaire) : frais de transactions facturés au bénéficiaire du paiement, en déduction du montant du paiement.

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier : • en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client 1 ou 2 chéquiers • en pli simple à la demande du client	 10 € 1,50 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur(*)	16,80 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15 €
Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse Régionale CA(**)	16 €
Annulation présentation d'un chèque	62 €
Destruction chéquier non délivré au client en agence	5 €

(*) Gratuité des frais d'opposition pour les clients équipés du Module Compte Sécurisé d'un Compte à Composer ou d'un Compte Service.
(**) Pour les clients équipés d'un Compte à Composer module budget protégé ainsi que pour les droits au compte : franchise de 2 mises à disposition de chèque de banque (Cf. page 26).

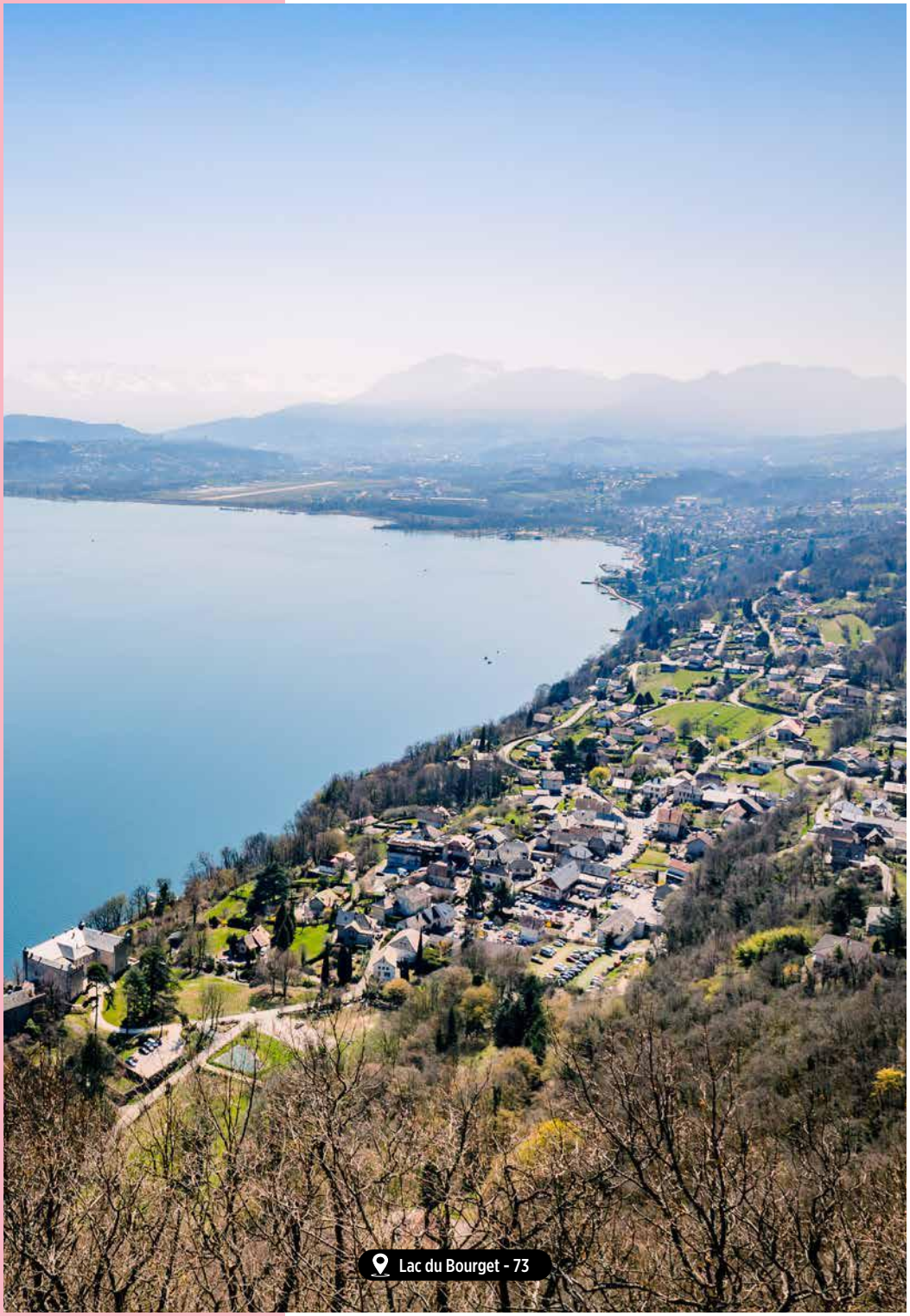

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

BANQUE DE RÉSEAU 2023 LES TROPHÉES DE LA BANQUE CREDIT AGRICOLE

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvertes par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

	Prestige 30 €/mois	**Premium 15 €/mois**	**Essentiel 10 €/mois**	**EKO 2 €/mois**
Moyens et opérations de paiement				
	Carte international à débit différé Mastercard World Elite ou Visa Infinite	Carte international à débit immédiat ou différé Gold Mastercard ou Visa Premier	Carte international à débit immédiat ou différé Mastercard Standard ou Visa Classic	Carte à autorisation systématique Mastercard classique
Carte sociétaire	Au choix	Au choix	Au choix	Non
Envoi de la carte ou du chéquier en pli simple (sur demande)	Inclus	Inclus	Inclus	Payant
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Inclus	Inclus	Inclus	Payant
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Virement SEPA instantané	Inclus	Inclus	Inclus	Payant
Virements émis ou reçu non SEPA	Illimité	Inclus 10 /an	Payant	Payant
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, paiement de TIP SEPA, émission et réception de virements SEPA	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait en euros dans les distributeurs Crédit Agricole	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Retrait d'espèces en euro ou en devise dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	Illimité	Illimité	25 / an

	Prestige 30 €/mois	Premium 15 €/mois	Essentiel 10 €/mois	EKO 2 €/mois
Moyens et opérations de paiement				
	Carte international à débit différé Mastercard World Elite ou Visa Infinite	Carte international à débit immédiat ou différé Gold Mastercard ou Visa Premier	Carte international à débit immédiat ou différé Mastercard Standard ou Visa Classic	Carte à autorisation systématique Mastercard classique
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	10 / an	Payant	10 / an
Paiement par carte en euros dans un pays de l'EEE	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Paiement par carte en devise dans ou hors pays de l'EEE	Illimité	10 / an	Payant	Payant
Nombre de chèques de banque inclus	Illimité	3 / an	1 / an	Payant
Gestion du compte				
Tenue de compte	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
E-relevé mensuel	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Autorisation de découvert	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Non disponible
Commissions d'intervention*	Illimité	3 / an	1 / an	0 / an

* Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

	Prestige 30 €/mois	Premium 15 €/mois	Essentiel 10 €/mois	EKO 2 €/mois
Assurance de la Banque au Quotidien				
Assurance perte ou vol de moyens de paiement	Inclus SécuriCompte Premium	Inclus SécuriCompte Premium	Inclus SécuriCompte Plus	Payant
SécuriWEB Premium (assurance protection des achats en cas d'incidents de livraison)	Inclus	Inclus	Payant	Payant
SécuriPANNE, SécuriShopping (indemnisation en cas de panne, vol, détérioration des achats	Inclus	Inclus	Non disponible	Non disponible
Services Extra bancaire				
Magazine Merci pour l'info et accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourl'info.fr	Inclus	Inclus	Inclus	Payant
Nombre de demandes au service des Experts de Merci pour l'info	Illimité	Illimité	2 / an	Payant
Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	Inclus	Payant	Payant	Payant
Conciergerie (incluse dans votre carte)	Inclus	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Infos

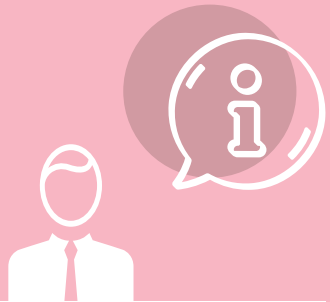

L'OFFRE EKO N'INCLUT PAS D'AUTORISATION DE DÉCOUVERT : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.
En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé[1]

Offre à 1 € / MOIS
Tenue de compte
Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Accès Préférences)
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA
Information premier prélèvement SEPA
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)
Ouverture et clôture de compte
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible 1 fois/semaine
Gratuité de l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour tous les autres frais, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.
2 chèques de banque par mois
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
Un changement d'adresse
Versement d'espèces en agence
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

[1] En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Infos

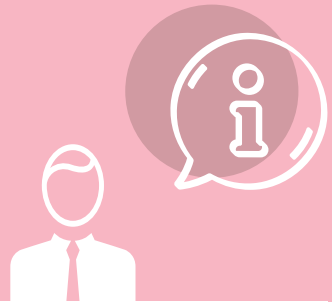

EN CAS DE PERTE D'EMPLOI, MALADIE, DÉCÈS, SÉPARATION, ...
Le point Passerelle est là pour vous accompagner et mettre en place des solutions personnalisées.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte-Service

Compte-Service Equilibre	5,46 € / MOIS	65,58 € / AN
Compte-Service Découvert	7,53 € / MOIS	90,39 € / AN
Compte-Service Epargne*	7,47 € / MOIS	89,63 € / AN
Compte-Service Optimum*	10,22 € / MOIS	122,68 € / AN
Compte-Service Mozaïc*		
• pour les 18-24 ans	3,47 € / MOIS	41,65 € / AN
• pour les 25 ans et +	6,99 € / MOIS	83,94 € / AN

* Franchise annuelle intérets débiteurs : 16 €.

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,15 € / MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Accès Préférences)	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements, en pli simple)	
Envoi carte à domicile (pour les renouvellements, en pli simple)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p. 63)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (page 63)

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017		
	Découvert	**Prix**
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs[1]	De 1 à 500 €	2,34 € / MOIS
	De 501 € à 1000 €	3,20 € / MOIS
	De 1001 à 2000 €	4,17 € / MOIS
	2001 € et +	5,33 € / MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016		
	Découvert	**Prix**
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs[1]	De 1 à 300 €	1,48 € / MOIS
	De 301 € à 800 €	2,62 € / MOIS
	De 801 à 1200 €	3,75 € / MOIS
	De 1201 à 2000 €	4,77 € / MOIS
	2001 € et +	5,39 € / MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES	
Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium	1,85 € / MOIS PREMIUM 2,15 € / MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus[2] SécuriCOMPTE Premium[2]	3,23 € / MOIS PREMIUM 4,99 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE	
Mandat d'épargne[3]	2,48 € / MOIS PREMIUM 3,49 € / MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »	
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Premium	
Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial	

MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	3,45 € / MOIS PREMIUM 4,49 € / MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte achat à distance • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion	

LES OPTIONS	
Assurance SécuriZEN[4]	1,92 € / MOIS
Assurance SécuriLIVRETS[4]	1,92 € / MOIS

[1] Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie et selon le module détenu.
[2] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 57. La garantie n'a pas vocation a se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).
[3] Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
[4] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 57.

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

En + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-24 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
A partir du 2ème Compte à Composer et suivants	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

Chambéry - 73

Offres pour les jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mozaïc Black et Mozaïc Black Sociétaire	GRATUIT
Carte Mozaïc de retrait	GRATUIT

Cotisation carte pour les 18 / 30 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale) :	
• Globe Trotter (hors offre groupée) uniquement à débit immédiat	3,58 € / MOIS SOIT 43 € / AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées

• Mozaïc Black à débit immédiat	1,77 € / MOIS SOIT 21,24 € / AN
• WOW Sociétaire (hors offre groupée) à débit immédiat ou différé	6 € / MOIS SOIT 72 € / AN
• WOW Sociétaire Premium (hors offre groupée) uniquement à débit différé	10,34 € / MOIS SOIT 124 € / AN

Paiement et retrait par carte

Cf. page 17 ♦

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées page 17 (hors carte EKO et Globe Trotter).

Offres groupées de services

	Offres commercialisées			Offres plus commercialisées	
	Globe Trotter 2 €/mois	***Premium Jeunes 18-24 ans 5 €/mois**	***Premium Jeunes 25-30 ans 9 €/mois**	**WOW Premium 8 €/mois**	**WOW Standard 4 €/mois**
	Carte international à débit immédiat ou différé Mastercard Standard ou Visa Classic	Carte international à débit immédiat ou différé Mastercard Standard ou Visa Classic	Carte international à débit immédiat ou différé Gold Mastercard ou Visa Premier	Carte international à débit immédiat ou différé Gold Mastercard ou Visa Premier	Carte international à débit différé Mastercard standard
Carte sociétaire	Non	Au choix	Au choix	Oui	Oui
Envoi de la carte ou du chéquier en pli simple (sur demande)	Payant	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Payant	Inclus	Inclus	Payant	Inclus
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Virement SEPA instantané	Payant	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Virements émis ou reçu non SEPA	Illimité	10/an	10/an	Illimité	Illimité
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, paiement de TIP SEPA, émission et réception de virements SEPA	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Retrait en euros dans les distributeurs Crédit Agricole	Illimité	10/an	10/an	Illimité	Illimité
Retrait d'espèces en euro ou en devise dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Paiement par carte en euros dans un pays de l'EEE	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité

	Offres commercialisées			Offres plus commercialisées	
	Globe Trotter 2 €/mois	***Premium Jeunes 18-24 ans 5 €/mois**	***Premium Jeunes 25-30 ans 9 €/mois**	**WOW Premium 8 €/mois**	**WOW Standard 4 €/mois**
	Carte international à débit immédiat ou différé Mastercard Standard ou Visa Classic	Carte international à débit immédiat ou différé Mastercard Standard ou Visa Classic	Carte international à débit immédiat ou différé Gold Mastercard ou Visa Premier	Carte international à débit immédiat ou différé Gold Mastercard ou Visa Premier	Carte international à débit différé Mastercard standard
Paiement par carte en devise dans ou hors pays de l'EEE	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité
Nombre de chèques de banque inclus	Payant	3/an	3/an	Payant	Payant
Tenue de compte	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
E-relevé mensuel	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Autorisation de découvert	Sur demande	Sur demande	Sur demande	500 € maximum	500 € maximum
Commissions d'intervention**	0/an	3/an	3/an	0/an	0/an
Assurance perte ou vol de moyens de paiement	Payant	Inclus SécuriCompte Premium	Inclus SécuriCompte Premium	Inclus sécuricompte	Inclus sécuricompte
SécuriWEB Premium (assurance protection des achats en cas d'incidents de livraison)	Payant	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
SécuriPANNE, SécuriShopping (indemnisation en cas de panne, vol, détérioration des achats	Non disponible	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Magazine Merci pour l'info et accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourl'info.fr	Payant	Inclus	Inclus	Payant	Payant
Nombre de demandes au service des Experts de Merci pour l'info	Payant	Inclus	Inclus	Payant	Payant
Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	Payant	Payant	Payant	Payant	Payant
Conciergerie (incluse dans votre carte)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	GRATUIT

* Pour les souscriptions à l'offre Premium jeunes (18/30ans) réalisées entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023 cotisation comprise entre 8,35 € et 11 € par mois. L'offre intègre une autorisation de découvert ainsi que le sécuriTrésorerie.
** Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention	
• Jusqu'à 24 ans révolus Réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents.	RÉDUCTION DE 50 %
• Pour les mineurs	GRATUIT

Crédits et découverts

Autorisation de découvert	NOUS CONSULTER
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans), **Prêt étudiant** (jusqu'à 30 ans)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Avance Jeune	NOUS CONSULTER

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » page 49.

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) • Ouverture • Taux brut en vigueur	 GRATUIT NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans) • Ouverture • Taux brut en vigueur	 GRATUIT NOUS CONSULTER
Droits de garde	RÉDUCTION DE 50 % JUSQU'À 25 ANS

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	NOUS CONSULTER

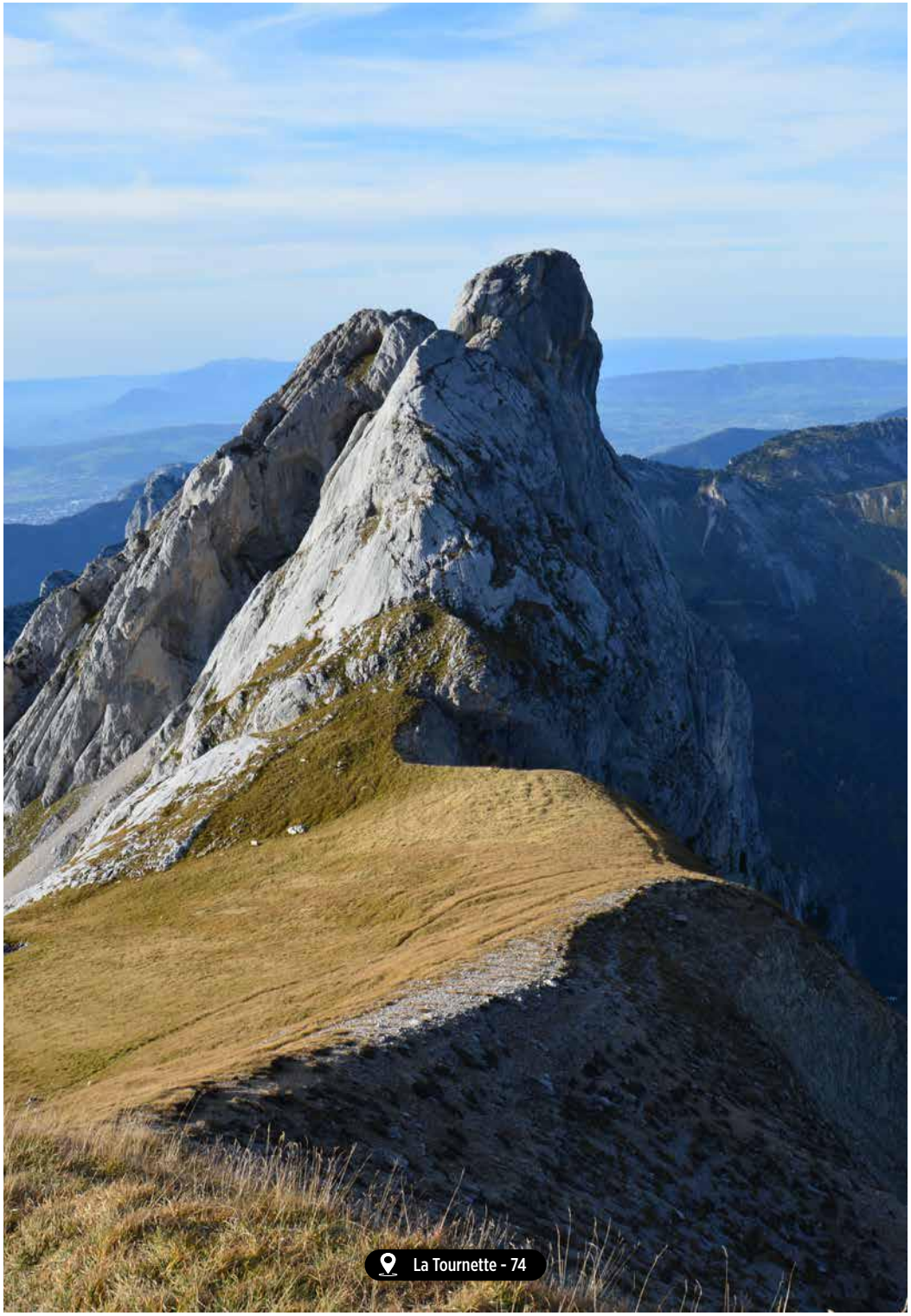
La Tournette - 74

Offres pour les frontaliers

Ces offres et conditions tarifaires sont réservées aux frontaliers (résidant en France et travaillant en Suisse).

Offre Premium Frontalier* Socle commun de l'offre Premium + retraits et paiements par carte hors EEE illimités	15 € / MOIS
Attestation fiscale (pour non-residents et frontaliers)	18 € / ATTESTATION
Rapatriement 2ème ou 3ème pilier	80 € / PILIER
Relevé global des avoirs (épargne/crédit) en annuel ♦	18 €

Infos

AU CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE
L'agence des frontaliers et ses experts dédiés sont à votre disposition pour vous accompagner au 04 50 19 49 10 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h, et 40 agences spécialisées pour les frontaliers.

Rendez-vous sur ca-frontaliers.com le site qui accompagne tous les projets de vie des frontaliers ! Retrouvez un concentré d'infos pratiques, de bonnes idées et d'actualités sur la vie des deux côtés de la frontière.

Opérations à l'étranger

Le change (billets de banque)

Achat (reprise)	
• Client	GRATUIT
Vente (délivrance)	
• Client	GRATUIT
Versement billets devises sur compte en devises	32,80 € + DÉCOTE SI DEVISE AUTRE QUE CHF NOUS CONSULTER

Flexigain

Couverture de change adossée à la réalisation d'un prêt en CHF	FORFAIT 109 €

Rapatriement automatique des avoirs

Détenus sur un compte en Suisse vers un compte en CHF au Crédit Agricole des Savoie	
• Prélèvement permanent	35,60 € / AN
• Prélèvement occasionnel	7 € / OPÉRATION
Commission de change prélèvement	0,104 % / 26,60 € MINI
Commission de rapatriement du prélèvement	GRATUIT
Prélèvement revenu impayé	45 €
Contesté Prélèvement sur Suisse	57 €

Vente à terme frontalier

• 1 ou 2 termes par contrat	21,80 € / TERME*
• 3 à 12 termes par contrat	8,70 € / TERME*

Frais communs à toutes les opérations internationales en devises

Commission de change (calculée par tranche)	
• De 0 à 75 000 €	0,104 %
• À partir de 75 001 €	0,053 %
	26,70 € MINI ; 219 € MAXI

* Facturation prélevée, en une seule fois, le même jour que le premier terme.

Frais pour les virements émis à l'international (SWIFT)

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA **Commission de transfert**	
• De 0 à 200 €	5,50 € MINI
• De 201 à 1 500 €	16,50 €
• > à 1 500 €	32,90 €
Frais de banque étrangère (Frais OUR) Frais réclamés par la banque étrangère sil'émetteur demande à les payer	29,70 €

Commission de mise aux normes

Erreurs de saisie, modification sur virements envoyés..	12,60 €

Frais pour les virements reçus de l'international (SWIFT)

RECEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA **Commission de rapatriement**	19,80 €

Les chèques

Encaissement d'un chèque en devises ou en euros sauf bonne fin	33,70 € + COMMISSION DE CHANGE ÉVENTUELLE
Encaissement d'un chèque crédit en devises ou en euros après encaissement	0,10 % / 55 € MINI + FRAIS ACHEMINEMENT + COMMISSION DE CHANGE ÉVENTUELLE SI SUR COMPTE EUROS
Frais d'acheminement (envoi DHL)	38,50 €
Chèque export sauf bonne fin impayé (+ frais de banques étrangères)	59 €
Chèque export crédit après encaissement impayé	40,50 €

Autres opérations

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir page 17.

- Frais Share (les frais sont partagés entre émetteur et bénéficiaire), obligatoire dans l'espace économique européen :
  Frais de la banque émettrice sont pris en charge par celui qui envoie les fonds.
  Frais des banques intermédiaires seront déduits du montant et donc à la charge du bénéficiaire.
- Frais OUR (frais de Banques étrangères.Tous les frais sont à la charge de l'émetteur) : l'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais. Il s'assure ainsi que le bénéficiaire reçoit l'intégralité du paiement.
- Frais Ben (tous les frais sont à la charge du bénéficiaire) : frais de transactions facturés au bénéficiaire du paiement, en déduction du montant du paiement.

Château de Menthon-Saint-Bernard - 74

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…	
• Plafond par opération*	8 €
• Plafond mensuel	80 €
Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique	
• Plafond par opération*	4 €
• Plafond mensuel	20 €

*Exonération pour les paiements par carte < 10 €. Et plafond à 2 commissions d'intervention par jour.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	
• Frais de mise en place	22,16 €
• Frais de gestion	43,80 € / AN
Frais par saisie attribution ou conservatoire	
• sur compte créditeur	100 €
• sur compte débiteur	26,42 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire	100 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE :
• sur compte créditeur	100 €
• sur compte débiteur	26,42 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,80 €
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	34,50 € / CHÈQUE
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,50 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[1]	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30 € / CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50 € / CHÈQUE
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT

[1] Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision[1] • Si paiement < 20 € • Si paiement ≥ 20 €	 MONTANT DU PAIEMENT 20 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision[1] • Si paiement < 20 € • Si paiement ≥ 20 €	 MONTANT DU PAIEMENT 20 €
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision (Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	GRATUIT
Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	20 € MAXIMUM
Frais par virement occasionnel incomplet	11,90 €
Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision	GRATUIT
Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	25 € / MOIS

[1] Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Infos

REJET DE PRÉLÈVEMENT
Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la comission d'intervention.

Découverts et crédits [1]

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	INDICE DE RÉFÉRENCE + MARGE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé	13,80 €
Frais de lettre LCC J+1 mois (Compte débiteur ou dépassement de découvert + 30 jours)	13,80 €
Lettre de mise en demeure	GRATUIT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE [2] (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p. 58)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE [1] (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p. 58)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

[1] Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
[2] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 56.

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Frais de dossier	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ / 75 € MINI ; 195 € MAXI
Frais de renouvellement	GRATUIT
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT
Commission d'engagement	1,20 % DU MONTANT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER

Peuvent être associées au Crédit renouvelable Supplétis

- une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis (offre plus commercialisée) pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement »
- une assurance emprunteur[1] : de 0,22 % à 0,40 % par mois, sur le montant utilisé/du solde restant dû. Pas d'option, pas de % différent selon l'âge.

Frais de dossier	GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation auto, travaux, personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	NOUS CONSULTER
Prêt rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Prêt en CHF	NOUS CONSULTER
Frais de dossier	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur[1]	NOUS CONSULTER

[1] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 56.

Crédits immobiliers

Prêt à taux zéro	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt Épargne Logement	NOUS CONSULTER
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Prêt en CHF	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Assurance Emprunteur[1]	NOUS CONSULTER

Frais de dossier

Crédits immobiliers[2]	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ / 490 € MINI - 1 500 € MAXI
Particularités :	
• Sur le prêt PAS	490 €
• Pour les primo-accédants (- 40 ans)	490 €

Autres opérations liées aux crédits

Editions à la demande (certificat de prêt, tableau d'amortissement, attestation d'intérêts, attestation de prêt soldé ...)	32 €
Modification du compte à débiter, de la date d'échéance	GRATUIT
Modifications simples (donation, arbitrage sur contrat nanti, changement de destination...)	80 €
Avenant au contrat de crédit (pour modification de durée, de mode d'amortissement, de périodicité, modification ou constitution de garantie...)	400 €
Avenant au contrat de crédit (pour désolidarisation, réaménagement, changement de type de taux et changement d'objet...)	1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ 490 € MINI ; 1 500 € MAXI ; 1 950 € MAXI PAR DOSSIER
Cautionnement bancaire • Frais de dossier	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 60 € MINI ; 1 200 € MAXI
Nantissement produit financier (y compris pilier)	
• Interne	185 €
• Externe	300 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie (sans avenant)	185 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises	
• avant le 01/07/2016	40 €
• après le 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	GRATUIT
Rapatriement 2e ou 3e pilier	80 € / PILIER
Report d'échéance	105 €
Frais de désistement (suite à édition du contrat)	105 €

[1] Voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 56.
[2] Non applicable pour certains prêts réglementés.

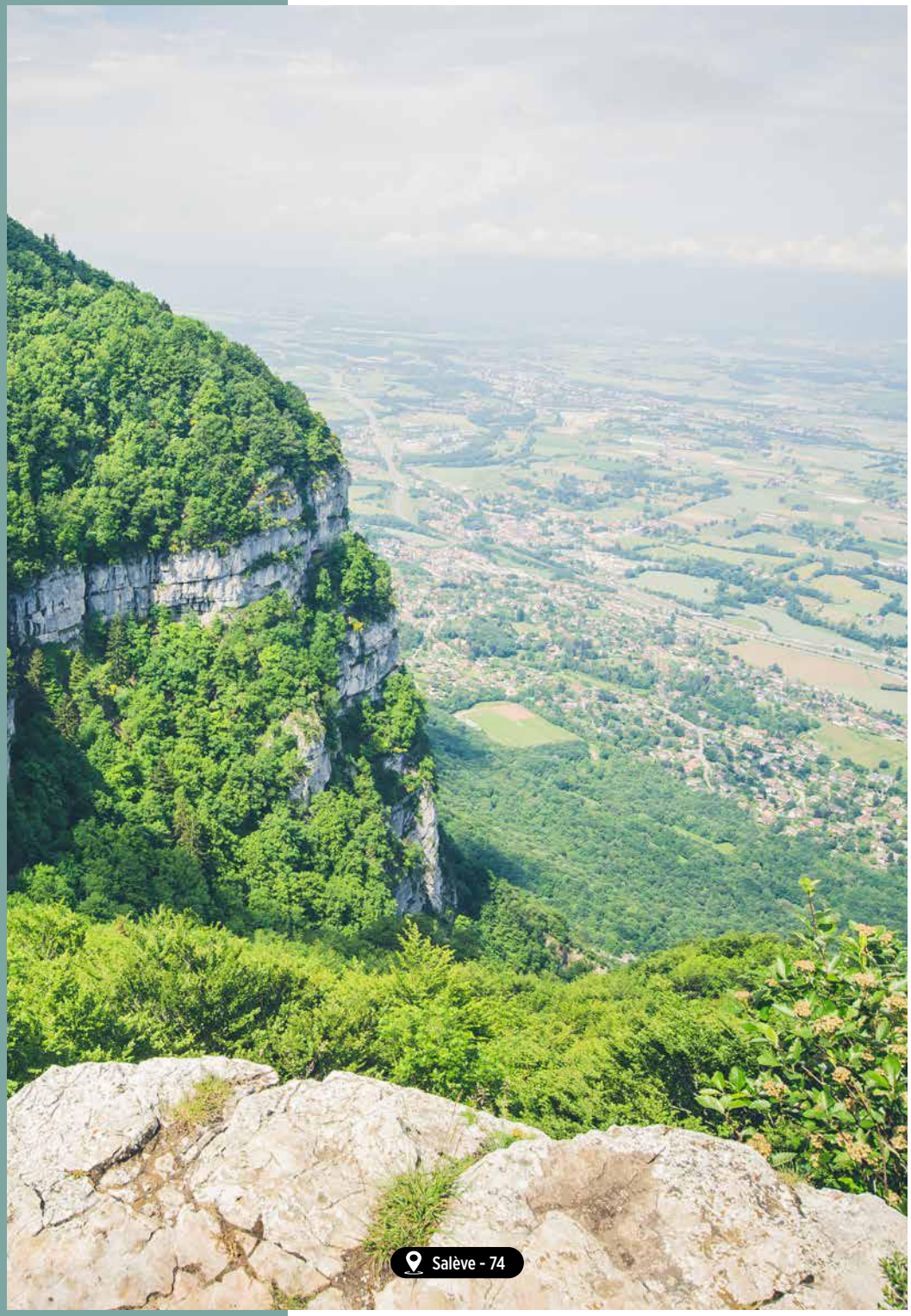

Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire.

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen / long terme

Les dépôts à terme et Plan épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le plan d'épargne retraite	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

Placements financiers :

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA / PEA-PME	GRATUIT
Frais sur titres non cotés Frais à l'enregistrement ou cession des titres	1,2 % 520 € MAXI
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	30 €
Duplicata sur opérations valeurs mobilières	60 €
Traitement de titres non dématérialisés au porteur	256 €

Ordres de bourse en France

PAR INTERNET	
OPÉRATIONS SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE	
INVEST STORE INITIAL • Actions, Obligations, Bons, Droits	0,60 % / 8 € MINI
INVEST STORE INTÉGRAL • Actions, Obligations, Bons	0,12 % / 0,99 € MINI
• Droits, Warrants	3,62 € / ORDRE
• SRD (Service de Réglement Différé)	0,0245 % / JOUR / 6,22 € MINI

Infos

TRANSFERT DU PLAN D'UN ORGANISME

En cas de transfert du plan d'un organisme vers un autre, les frais de garde prélevés par le premier organisme au cours de l'annee du transfert ne peuvent excéder une part du plafond des droits de garde, proportionnelle à la durée effective de gestion du plan par cet organisme au cours de l'annee.

Lorsque les frais ont déjà été prélevés et qu'ils excèdent cette part, la différence est restituée au titulaire (art. D 221-111-1 Code monétaire et financier).

OPÉRATIONS SUR PEA / PEA-PME

INVEST STORE INITIAL • Actions, Obligations, Bons, Droits	0,50 % DU MONTANT DE L'ORDRE

OPÉRATIONS SUR PEA / PEA-PME

INVEST STORE INTÉGRAL	
• Ordre < 500 €	0,48 % DU MONTANT DE L'ORDRE
• Ordre entre 500 et 1 000 €	0,18 % DU MONTANT DE L'ORDRE
• Ordre > 1 000 €	0,12 % DU MONTANT DE L'ORDRE

PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL 0 825 000 149 Service 0,15 € / appel + prix appel

OPÉRATIONS SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

• Actions, Obligations, Bons, Droits, Warrants	1,33 % / 14,60 € MINI
• Frais fixes à la ligne	4,90 €

OPÉRATIONS SUR PEA / PEA-PME

1,20 % DU MONTANT DE L'ORDRE

INVEST STORE INTÉGRAL 09 70 80 89 76 Service 0,15 € / appel + prix appel

OPÉRATIONS SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

• Actions, Obligations, Bons, Droits, Warrants	VOIR CONDITIONS INTERNET

OPÉRATIONS SUR PEA / PEA-PME

VOIR CONDITIONS INTERNET

Frais fixes supplémentaires	12,10 €

Ordres de bourse sur bourses étrangères

PAR INTERNET

OPÉRATIONS SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

INVEST STORE INITIAL • Frais de courtier étranger • Courtage Caisse Régionale	VARIABLE SELON L'INTERMÉDIAIRE 0,61 % 18 € MINI
INVEST STORE INTÉGRAL • Frais de courtier étranger • Courtage Caisse Régionale	VARIABLE SELON L'INTERMÉDIAIRE 0,55 % 16,58 € MINI

OPÉRATIONS SUR PEA / PEA-PME

INVEST STORE INITIAL ET INTEGRAL	0,50 % DU MONTANT DE L'ORDRE

PAR TÉLÉPHONE

OPÉRATIONS SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

• Frais de courtier étranger • Courtage Caisse Régionale	VARIABLE SELON L'INTERMÉDIAIRE 1,20 % / 85 € MINI

OPÉRATIONS SUR PEA / PEA-PME

1,20 %

Frais fixes supplémentaires pour les clients INVEST STORE INTÉGRAL	12,10 € / ORDRE

Commission sur OPC (Organismes de Placements Collectifs)

Si applicable	NOUS CONSULTER

Les droits de garde*

(Facturation prélevée, en février et en août, sur les positions au 31 décembre et au 30 juin)

FRAIS DE TENUE DE COMPTE	
COMPTE-TITRES	**PEA / PEA-PME / PER TITRES**
27 € / AN OU GRATUIT si le compte ne détient que des parts sociales de Caisse Locale de Crédit Agricole. OU 9 € / AN si le compte ne contient aucune valeur	GRATUIT

	COMPTE-TITRES		PEA / PEA PME	
	OPC CA	Autres valeurs	OPC CA	Autres valeurs
COMMISSION PROPORTIONNELLE au montant de la ligne**	0,10 %	0,30 %	0,10 %	0,30 %
			Maximum : 0,40 % de l'encours	
FRAIS FIXES par ligne	NÉANT	NÉANT	4,80 € (25 € SI TITRES NON COTÉS)	

*** Montant maximum par compte (Compte-titres / PEA / PEA PME) sur le cumul des frais : 480 €**

** **GRATUIT** pour les lignes de parts sociales de Caisse Locale et actions de Crédit Agricole S.A.

Pour les comptes avec :	
• **INVEST STORE INTEGRAL**	Exonération des frais sur les lignes actions
• **Mandat Vendôme**	Exonération des droits de garde
• **Mandat PEA Sélection**	Exonération des frais sur la poche mandat

Les opérations sur or

Commission à la transaction	2,94 % 40 € MINI
Bulletin d'essai à renouveler	150 €
Refonte	186 €
Conservation de l'or sur votre compte titres	1 %

Transfert de compte vers un autre établissement

Vers une autre Caisse Régionale Crédit Agricole	GRATUIT
Vers une autre banque • Livrets et assimilés • Compte Épargne Logement • Plan Épargne Logement • Pep's Orchestral • Compte titres ordinaire	140 € + 15 € PAR LIGNE TRANSFÉRÉE
• PEA / PEA - PME	15 € / LIGNE DE TITRES COTÉS TRANSFÉRÉE 50 € / LIGNE DE TITRES NON COTÉS TRANSFÉRÉE 195 € MAXI
• PER	1 % du montant transféré pendant les 5 premières années, gratuit ensuite
Transfert de titres étrangers	REFACTURATION DES FRAIS D'INTERMÉDIAIRES

Autres services liés à vos produits d'épargne

Mandat d'épargne*	1,95 € / MOIS
Mandat d'épargne +	2,30 € / MOIS
Service TANDEM (plus commercialisé)	11,50 € / AN
Opposition sur bons	120 €
Gestion conseillée OPC	
• 1 enveloppe	65 € / TRIMESTRE
• 2 enveloppes	93 € / TRIMESTRE
• à partir de la 3ème enveloppe	+17 € par enveloppe / TRIMESTRE
Gestion conseillée Actions (Titres vifs)	
• 1 enveloppe	155 € / TRIMESTRE
• 2 enveloppes	183 € / TRIMESTRE
• à partir de la 3ème enveloppe	+17 € par enveloppe / TRIMESTRE
Pôle Bourse	10 € / MOIS

Documents fiscaux

Attestation fiscale (pour non-résidents et frontaliers)	18 € / ATTESTATION ANNUELLE
Duplicata de documents fiscaux	11 €
Réédition d'un relevé ISF / IFI	48 €

* Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie

Infos

COMPTES INACTIFS

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs se comprennent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret d'Épargne Populaire, Plan d'Épargne Populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement ;
- pour les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

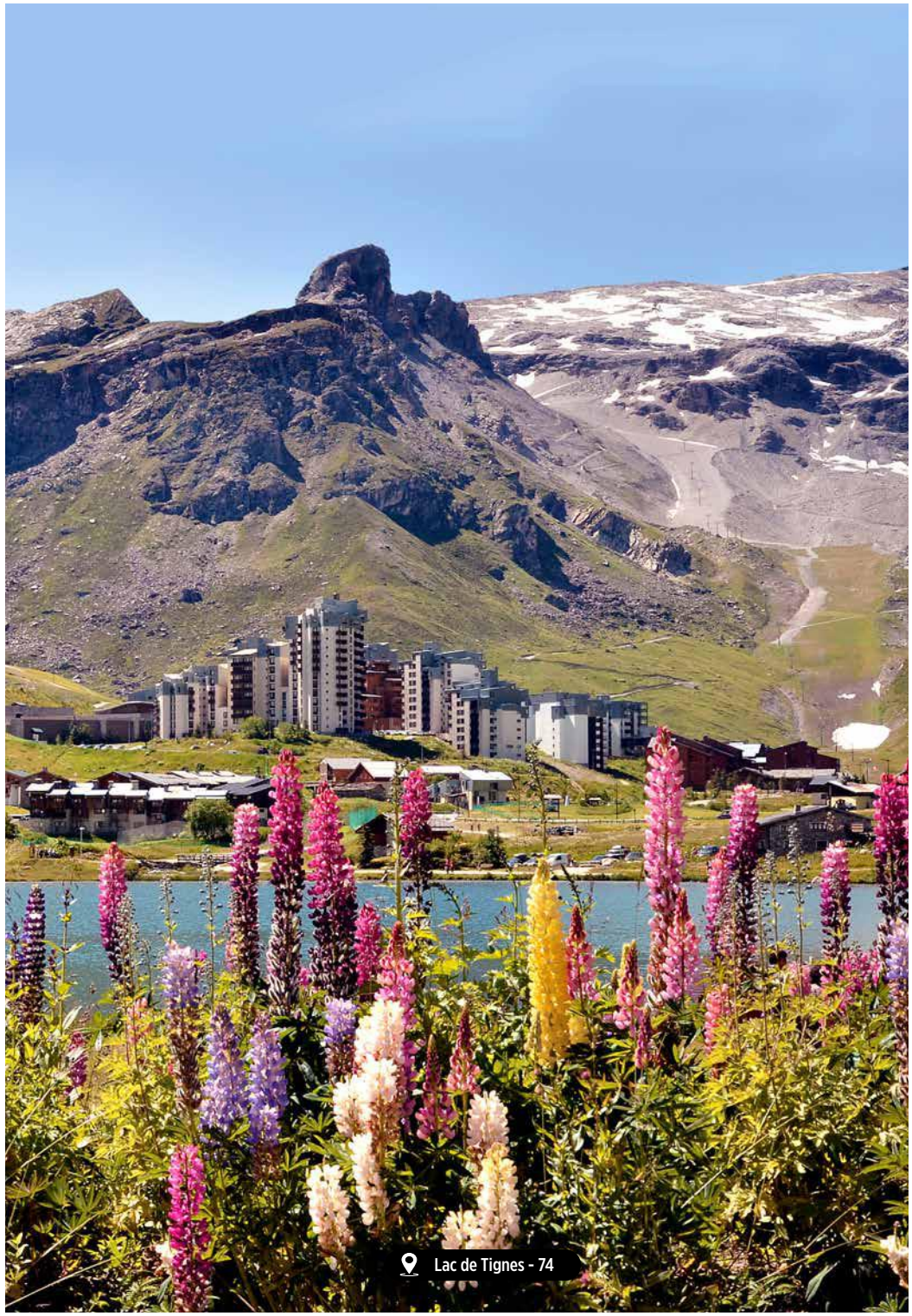
Lac de Tignes - 74

Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance des accidents de la vie : fonction de la composition de la famille	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques	
• Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
• Contrat d'assistance	19,97 € / AN

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*
L'assurance tous mobiles	
• **Initiale**	NOUS CONSULTER
• **Intégrale**	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER/SUR INTERNET*

Assurance Emprunteur

Voir les rubriques « Crédits à la consommation » et « Crédits immobiliers » p. 49.

* Pour établir un devis, rendez-vous sur **credit-agricole.fr**

ou appelez le **04 50 10 73 74** (Coût d'un appel local). Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi jusqu'à 16h.

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : **SécuriCOMPTE Plus**[1]	24 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB	15 € / AN / COMPTE	30 € / AN / COMPTE
SécuriBUDGET	20,40 € / AN / COMPTE	24 € / AN / COMPTE
SécuriPROTECTION		24 € / AN / COMPTE
SécuriEPARGNE	3 € / AN / COMPTE	22,56 € / AN /COMPTE
SécuriLIVRETS	22,80 € / AN / ASSURÉ	
SécuriZEN	22,80 € / AN / ASSURÉ	

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 300 €
24 € / AN / COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 500 €
24 € / AN / COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

[1] La garantie n'a pas vocation a se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales
Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole des Savoie en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 417 (www.orias.fr).
Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 46 926 941 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS. Les prestations sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712 euros, dont le siège social est sis 1, Promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903, et par PREVISEO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.
Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

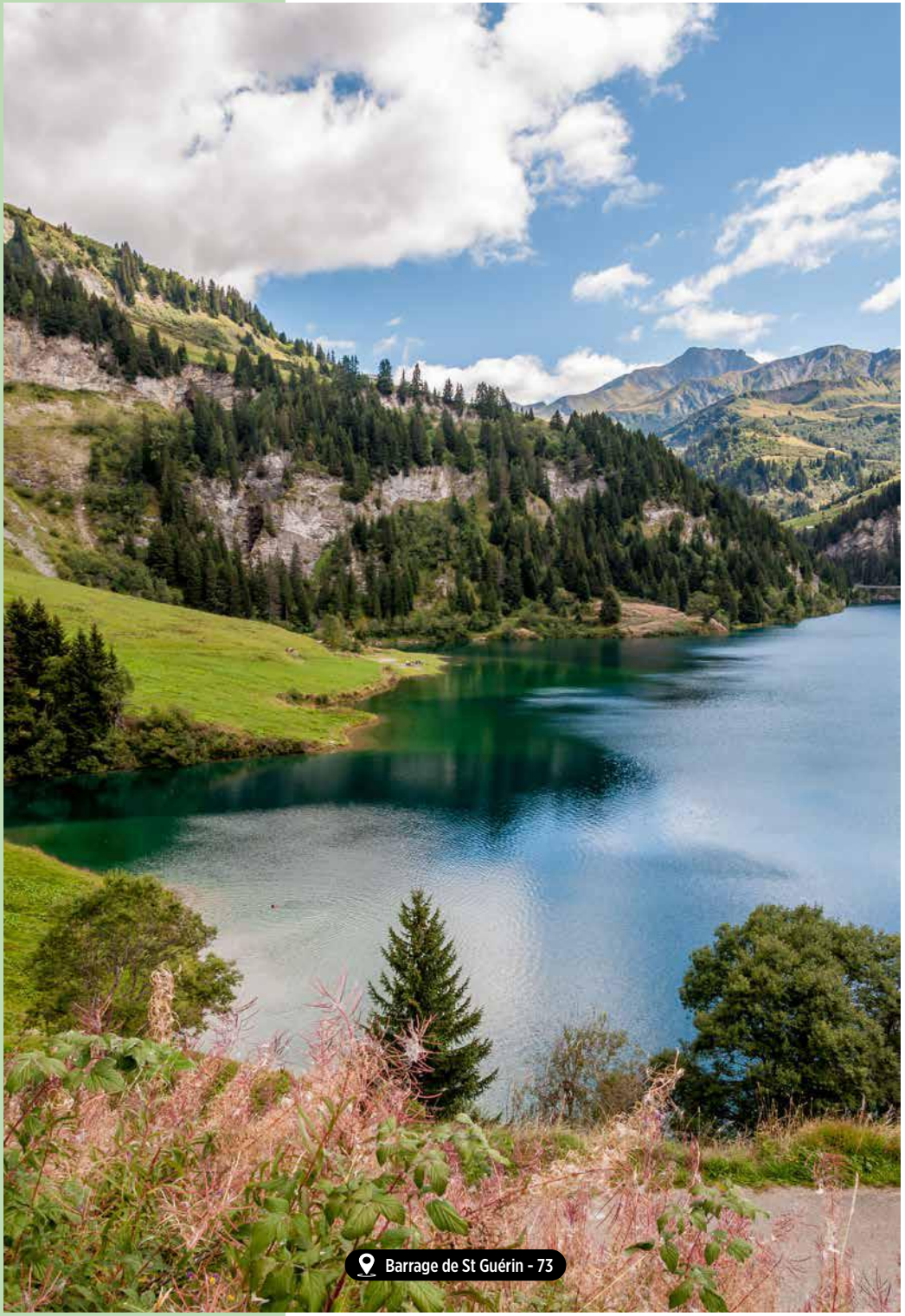

Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	
• Actif successoral < 2 000 €	GRATUIT
• Actif successoral >= 2 000 €	1 % DE L'ACTIF SUCCESSORAL 80 € MINI ; 620 € MAXI

Frais de gestion annuels (si dossier ouvert depuis plus de 12 mois)	85 €(*)

* Frais plafonnés à 30 € pour les comptes inactifs

Infos

TRAITEMENT D'UNE SUCCESSION
Le montant des avoirs (hors assurance vie) pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.
A Annecy, un pôle dédié vous accompagne pour le traitement et le suivi d'un dossier de succession.
Tél : 04 50 64 70 64
(coût d'un appel local)

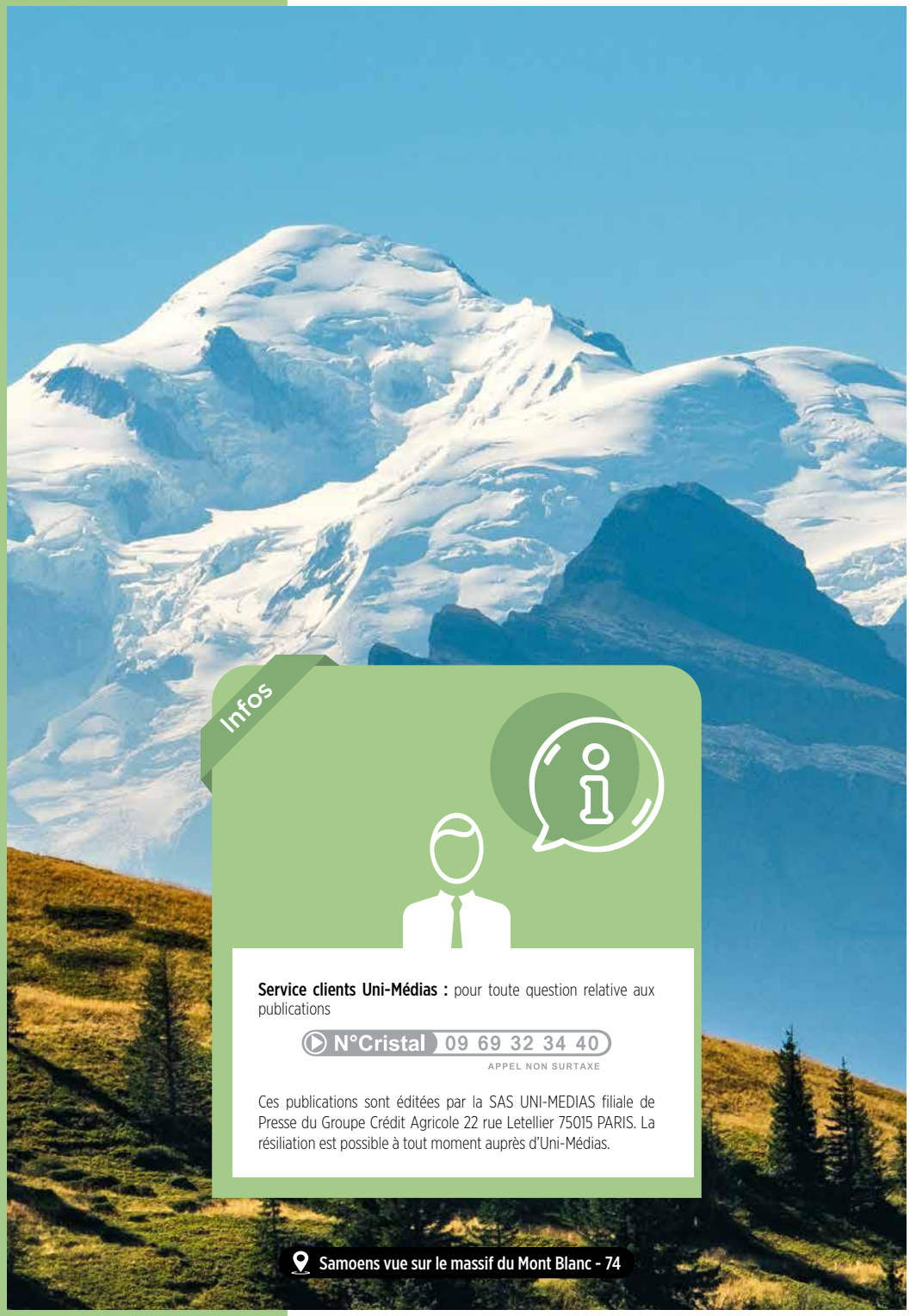

Infos

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40
APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Samoens vue sur le massif du Mont Blanc - 74

Autres services

Protection des particuliers

• la télésurveillance[1] «Ma Protection Maison»	à partir de 19,90 € / MOIS + 99 € de frais d'installation NOUS CONSULTER
• la téléassistance à domicile[2]	NOUS CONSULTER
• la téléassistance mobile[2]	NOUS CONSULTER

Magazines - Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)[3] • Accès illimité au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	56,08 € / AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéro / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN

Magazines

Merci pour l'info Premium (version numérique)[4] • Accès illimité au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	18 € / AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéro / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN
Merci pour l'info Essentiel (version numérique)[4] • Accès au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'info » : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	12 € / AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéro / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 € / AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n°offerts)	22,90 € / AN
Régal (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	27,90 € / AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	23,90 € / AN
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	49,80 € / AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 € / AN
Parents (Abonnement de 9 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	25,90 € / AN

[1] Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».
[2] Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.
[3] L'offre Merci pour l'info Prestige (version numérique), Merci pour l'info Premium (version numérique) et Merci pour l'info Essentiel (version numérique) peuvent être souscrites auprès des agences.
[4] Les offres Merci pour l'info Premium (version numérique) et Merci pour l'info Essentiel (version numérique) peuvent être souscrites auprès des agences.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone…) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).

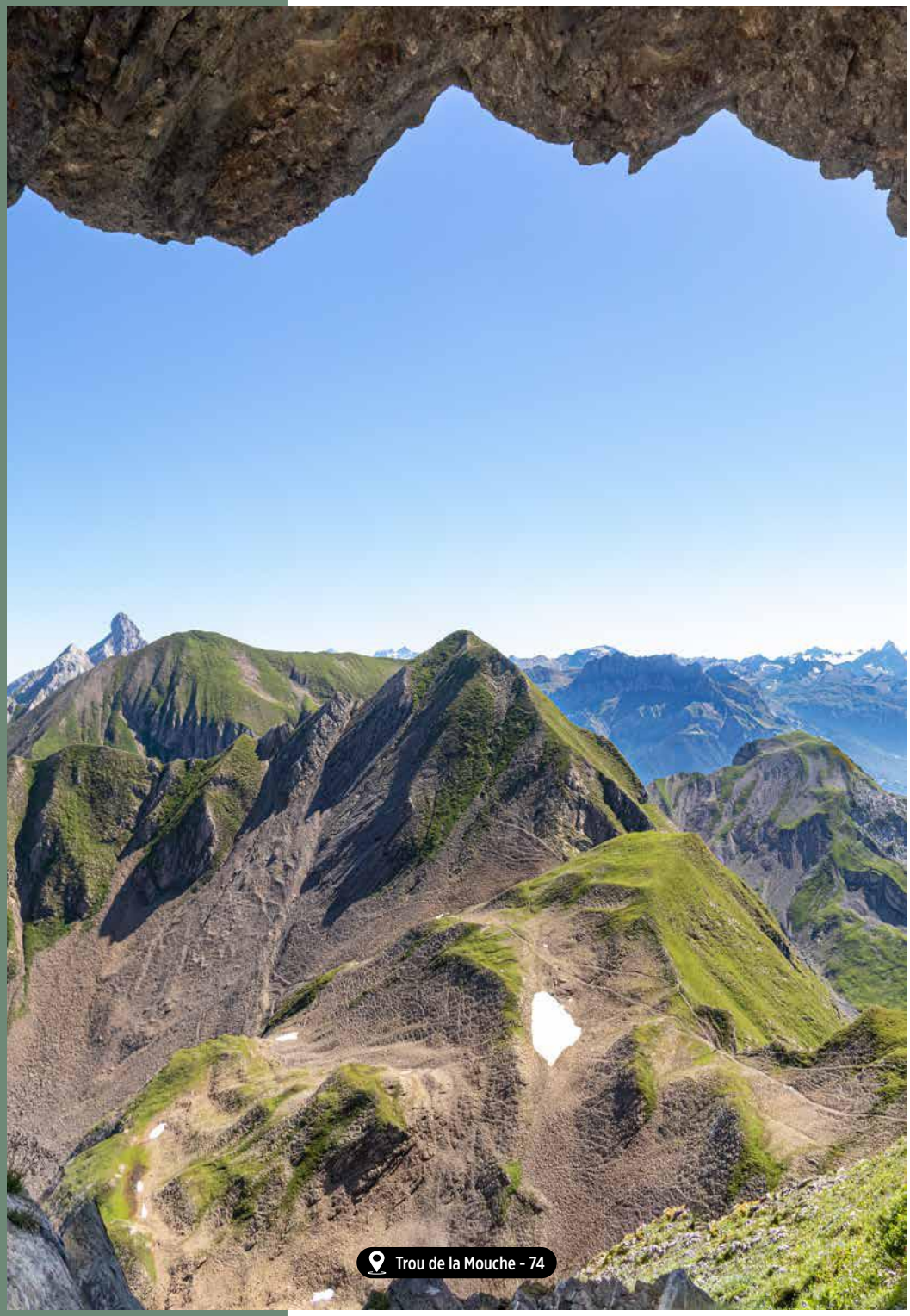

Cartographie des zones européennes

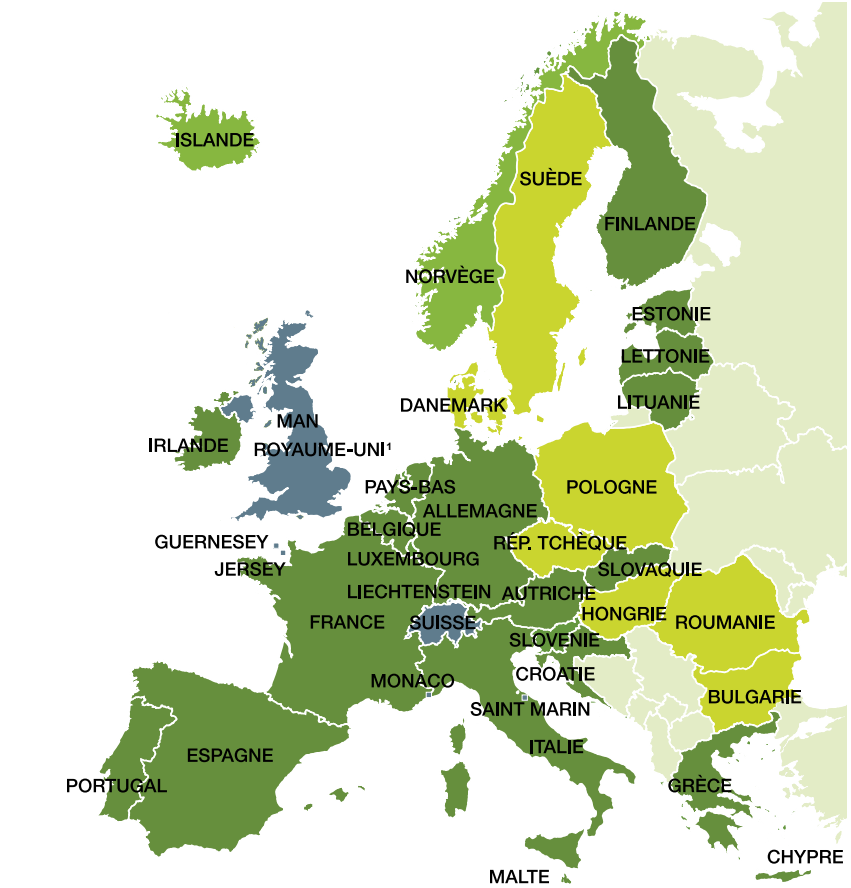

- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

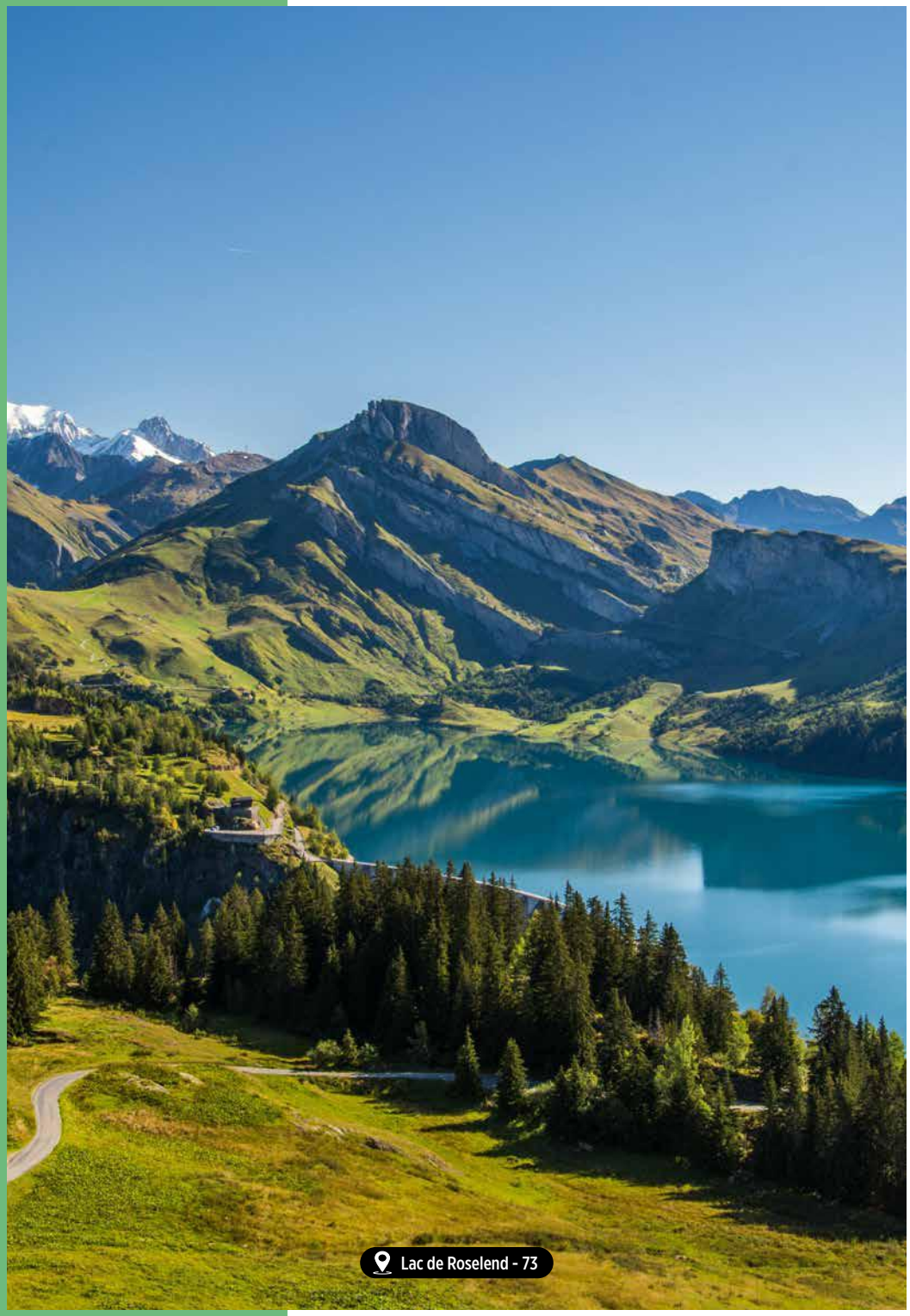

Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence. Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition pour répondre à vos attentes. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour recueillir et traiter vos réclamations.

Le service client. Après avoir consulté l'équipe de votre agence et en cas de désaccord avec la réponse apportée, le Service Client est à votre écoute.

- Par courriel : ecoute.clients@ca-des-savoie.fr,
- Par courrier : Crédit Agricole des Savoie - Service Client, 1220 Avenue Costa de Beauregard - 73290 LA MOTTE SERVOLEX
- Par téléphone : 04 79 44 61 61 (coût d'un appel local).
- En remplissant le formulaire dédié : www.credit-agricole.fr/ca-dessavoie/Nous contacter/Formuler une réclamation
- Par messagerie sécurisée depuis votre espace client Crédit Agricole En Ligne.

Nous nous engageons à vous apporter une réponse écrite dans un délai **maximum de 15 jours** (ou 30 jours si la réclamation porte sur un contrat d'assurance), **sauf situations exceptionnelles où la réponse définitive vous sera apportée dans les meilleurs délais sans excéder 2 mois à compter de la date d'envoi de votre demande**.

Cas particuliers :

- Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les moyens de paiement hors chèques, nous nous engageons alors à vous apporter une réponse dans les 17 jours suivant la réception de la réclamation.

  Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivants la réception de la réclamation.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée.

Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :	Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé :	Pour un contrat de Prévoyance, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs :
Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15	Pacifica Service consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15	Crédit agricole assurances - service réclamation - TSA 82222 59652 Villeneuve d'ASCQ cedex

En dernier recours amiable : le médiateur
Nous sommes soucieux de favoriser le règlement à l'amiable des différends avec nos clients. Toutefois, sans réponse de la Caisse Régionale (ou de votre compagnie d'assurance) à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois ou, en cas de litige non résolu, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation. Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous

les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire
Pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque, ainsi qu'à la commercialisation des contrats d'assurance directement liés à un produit ou à un service bancaire distribué par la banque.
Il vous suffit de lui transmettre vos éléments :

- Par courrier : Monsieur Le Médiateur auprès de la FBF, CS 151, 75422 Paris cedex 09
- Via le site internet : https://lemediateur.fbf.fr/

Pour connaître ses modalités d'intervention, vous pouvez consulter la charte de la médiation sur le site internet de la Caisse Régionale https://www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/particulier/informations/reclamation-mediation.html

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Pour les litiges portant sur des services ou des placements financiers et d'investissement – hors assurance-vie - (ordres de bourse, mandats de gestion, actions, obligations, OPCVM et autres placements collectifs, épargne salariale, etc.), vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers gratuitement :

- Par courrier : Monsieur le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02
- Via le site internet : https://www.amf-france.org/

Le Médiateur de l'Assurance
Pour les litiges en matière d'assurance, autres que ceux portant sur la commercialisation de contrats d'assurance directement liés à un produit ou un service bancaire distribué par l'établissement, et en cas de désaccord avec la réponse de l'assureur, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance gratuitement :

- Par courrier : Monsieur le Médiateur de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance, TSA 50110, 75441Paris Cedex 09
- Via le site internet : https://www.mediation-assurance.org/

Le Médiateur Crédit
Pour tout litige portant sur les refus de financement, dénonciation de lignes ou de garanties pour les entreprises.
Vous trouverez toutes les informations nécessaires (critères d'éligibilité, étapes de la procédure de médiation) sur le site internet :
https://mediateur-credit.banque-france.fr/saisir-la-mediation/vous-allez-saisir-la-mediation-du-credit.

La plateforme européenne de règlement des litiges
Si vous êtes confrontés à un problème suite à un achat d'un produit ou service du Crédit Agricole sur Internet, vous pouvez également saisir directement la Plateforme Européenne de Règlement des Litiges via son site Internet https://ec.europa.eu/consumers/odr/. Nous vous rappelons les coordonnées du Service Client du Crédit Agricole des Savoie à titre d'adresse du professionnel à spécifier dans le formulaire de la plateforme européenne : ecoute.clients@ca-des-savoie.fr

Votre conseiller
reste à votre disposition
pour plus d'informations

DES SAVOIE

Tarifs à compter du 01/01/2024. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé à Annecy - PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 417. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 74012021 000 000 077 délivrée par la CCI de Haute-Savoie bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Identifiant unique CITEO : FR234308_03JFQJ

Agréée et contrôlée par l'Autorité de contrôle prudentiel (ACPR) : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09 (voir le site www.banque-france.fr).
Contrôlée par Crédit Agricole SA : 12 place des États-Unis, 92127 MONTROUGE Cedex.
Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02.

Document informatif à vocation non publicitaire.
Informations données sous réserve d'erreurs typographiques. 09/2023.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI